



MAINTENIR ET ACTUALISER SES COMPÉTENCES DE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (MAC SST)

Le MAC SST, ou Maintien et actualisation des compétences, est une obligation pour tout sauveteur secouriste du travail.

Chaque personne disposant d'un certificat SST doit suivre une formation de MAC SST, tous les deux ans (24 mois).

Ce stage d'une journée permettra aux SST de réactualiser leurs compétences, ainsi que de respecter leurs prérogatives.

Les stagiaires réapprendront rapidement toutes les connaissances et pratiques techniques pour intervenir dans une situation d'accident et contribuer à la mise en place d'actions de prévention.



Durée de la formation :

1 jour, soit 7 heures



Prérequis :

Aucun prérequis nécessaire

NB : Pour maintenir ce certificat SST, un recyclage de 7 heures minimum est obligatoire tous les 24 mois



Délai d'accès :

2 semaines



Public concerné :

Toute personne salariée



Taux d'obtention du certificat SST :

100% (Chiffres février 2024)



**Tarif inter-entreprise
(Dans nos locaux)**

160 €HT/jour/personne

**Minimum 4 personnes
Maximum 8 personnes**



**Tarif intra-entreprise
(Dans vos locaux)**

610 €HT/jour/groupe

**Minimum 4 personnes
Maximum 10 personnes**

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES OPÉRATIONNELS

Maintien et actualisations de ses compétences dans les domaines suivants :

- Intervenir face à une situation d'accident de travail
- Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise



PROGRAMME DE LA FORMATION



Formation MAC (Maintien et actualisation des compétences)

- Retour d'expériences
- Echanges de pratiques
- Réactualisation des connaissances en fonction des nouveautés en matière de secours et de prévention

Révisions des domaines de compétences suivants :

Intervenir face à une situation d'accident du travail

1. Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
2. Protéger de façon adaptée
3. Examiner la victime
4. Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
5. Secourir la victime de manière appropriée

Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

6. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
7. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
8. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention



ÉVALUATION



Organisées en fin de formation,

- la première épreuve certificative évaluera les compétences 2,3,4 et 5.
- La seconde épreuve certificative évaluera les compétences 6,7 et 8.

La durée de la totalité de ces deux épreuves est de 6 minutes par personnes et ne doit pas excéder 1 heure pour l'ensemble de la session.

La validité de ce certificat est fixée à deux ans, et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien et Actualisation des Compétences » (MAC)

Le non-respect de l'obligation de formation continue met en suspens la validité de la certification SST jusqu'à la prochaine validation des compétences lors d'une session de formation continue.



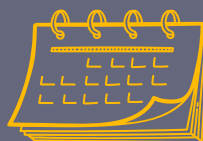
ANIMATION

Formateur disposant d'une certification en cours de validité auprès de l'INRS.

L'organisme de formation est habilité par l'INRS :

H30520/2023/SST-1/O/07

valide jusqu'au 06/04/2028



CALENDRIER

Contactez le centre de formation pour connaître le planning

✉ contact@jrc-formation.fr

☎ 04 72 73 24 82

Accessibilité :



Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Merci de nous informer au minimum 14 jours avant le début de la formation, afin de prévoir les aménagements nécessaires (accueil, accessibilité, pédagogie...).

Programme daté du 20/03/2023



JRC FORMATION
592 ROUTE DE LA ROQUE
84210 ALTHEN DES PALUDS
NDA 93840460984